# Les aires protégées d'Environnement Canada

## Rapport Annuel 2005 - 2006

Environnement Canada
Service canadien de la faune
Environment Canada
Canadian Wildlife Service

Canada

**Pour obtenir plus de renseignements :**

Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Téléphone : 819-997-1095
En semaine de 9 h à 17 h (HNE), sauf les jours fériés

Télécopieur : 819-997-2756
Nous recevons les commandes par télécopieur, mais ne pouvons pas transmettre les publications par ce moyen.

Courriel : cws-scf@ec.gc.ca

**Pour obtenir des renseignements sur les programmes, les services et les publications d'Environnement Canada :**

http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=84AA050D-1

Informathèque
70, rue Crémazie
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-997-2800 ou 1-800-668-6767
Télécopieur : 819-994-1412
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photos de la page couverture : références photographiques
Photo principale : Réserve nationale de faune de Columbia, Blair Hammond
Gauche : Réserve nationale de faune de Long Point, Ian Parsons
Centre : Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Kendall, Troy Marsh
Droite : Réserve nationale de faune du lac de la Dernière-Montagne, Jennifer Neudorf

Juin 2006

ISBN CW70-13/2005
0-662-49310-9

# LES AIRES PROTÉGÉES D'ENVIRONNEMENT CANADA

# RAPPORT ANNUEL 2005-2006

## Table des matières


| | |
|---|---|
| Introduction | 1 |
| Programme d'aires protégées d'Environnement Canada | 1 |
| Réalisations à l'échelle nationale | 1 |
| Réalisations à l'échelle régionale | 1 |
| Région du Pacifique et du Yukon | 2 |
| Région des Prairies et du Nord | 2 |
| Région de l'Ontario | 2 |
| Région du Québec | 3 |
| Région de l'Atlantique | 3 |
| Résumé | 3 |

# Introduction

Le présent document constitue le premier rapport annuel sur le Programme d'aires protégées d'Environnement Canada.

### Service canadien de la faune d'Environnement Canada

Le nom « Service canadien de la faune » est employé officiellement pour désigner une composante des administrations centrales d'Environnement Canada et, officieusement, pour désigner les programmes du Ministère relatifs aux espèces sauvages dans toutes les régions. Ce terme est largement reconnu partout dans le monde pour désigner l'organisme de conservation des espèces sauvages du Canada et possède une valeur considérable tant au sein qu'à l'extérieur du Ministère parce qu'il évoque une longue histoire de connaissances scientifiques, d'engagement, d'autorité et de partenariats. La mission du Service canadien de la faune est de conserver les espèces sauvages et les écosystèmes dont elles font partie, en mettant particulièrement l'accent sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril.

L'utilisation du nom « Environnement Canada » dans le présent document désigne le Service canadien de la faune d'Environnement Canada.

### Responsabilités législatives

Le mandat de conservation des espèces sauvages d'Environnement Canada découle principalement de la L*oi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*, de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada, de la Loi sur les espèces en péril*, de la *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial*. Il repose aussi sur des éléments d'une gamme de lois et d'engagements fédéraux en matière d'environnement, comme la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et la Stratégie canadienne de la biodiversité (1995). Son mandat découle également de traités internationaux comme la Convention concernant les oiseaux migrateurs de 1916, conclue avec les États-Unis; la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar, 1971); la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées d'extinction (1975); et la Convention sur la diversité biologique (1992). Le Protocole de Parksville, lequel modifiait en 1999 la Convention concernant les oiseaux migrateurs, précise et élargit les obligations du Ministère en ce qui concerne les oiseaux migrateurs.

### Réseau des aires protégées d'Environnement Canada

Environnement Canada gère un réseau d'aires protégées qui représentent environ 11,8 millions d'hectares d'habitats d'espèces sauvages, soit plus du double de la superficie de la Nouvelle-Écosse. Ce réseau se compose de réserves nationales de faune, de réserves marines de faune et de refuges d'oiseaux migrateurs. Ces réserves et ces refuges comportent une grande diversité d'espèces et d'habitats importants à l'échelle nationale et internationale.

On y compte 51 réserves nationales de faune et 92 refuges d'oiseaux migrateurs. Certaines de ces aires dépassent les limites terrestres et comprennent des aires d'eau douce et des zones marines, ce qui permet ainsi de protéger 1,5 million d'hectares d'habitats aquatiques au Canada. De plus, la création d'une réserve marine de

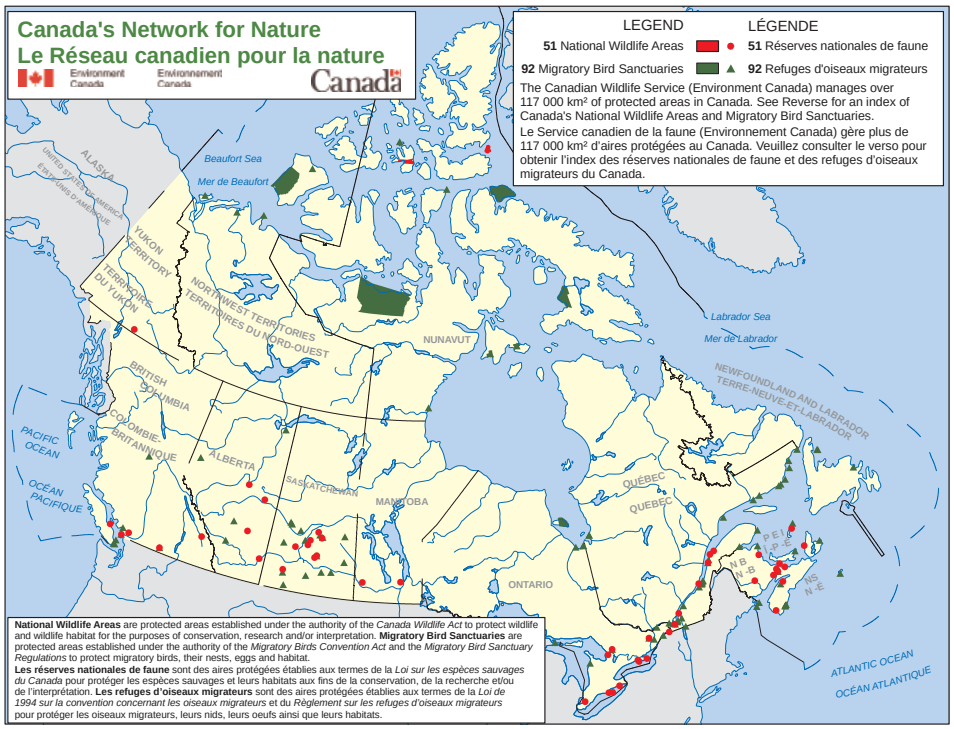


**Le réseau des aires protégées d'Environnement Canada**

faune sur les îles Scott, en Colombie-Britannique, est à l'étude. La vision d'Environnement Canada concernant le réseau, tirée de son guide des aires protégées, se lit comme suit :

**Réseau étendu d'aires protégées qui contribuent à la conservation et à la protection des espèces sauvages du Canada et des écosystèmes dont elles font partie.**

Puisque les réserves nationales de faune, les réserves marines de faune et les refuges d'oiseaux migrateurs sont désignés en fonction de leur importance écologique pour les espèces sauvages, plusieurs sites peuvent se trouver dans une même région, comme dans la vallée du Saint-Laurent. Des sites peuvent également être ajoutés au réseau ou en être retirés, selon l'évolution de leur importance à l'égard des espèces sauvages. La *Loi sur les espèces en péril* élargit la portée de la création de réserves nationales de faune et de réserves marines de faune pour y intégrer la protection de l'habitat des espèces sauvages. Cette loi modifie également la *Loi sur les espèces sauvages du Canada*, de sorte que le ministre de l'Environnement puisse conférer à d'autres ministres fédéraux le pouvoir de désigner et de gérer des réserves nationales de faune et des réserves marines de faune.

### Refuges d'oiseaux migrateurs

En 1916, le Canada et les États-Unis signaient la Convention concernant les oiseaux migrateurs, par laquelle les deux pays s'engageaient à préserver les oiseaux migrateurs et à les protéger contre l'abattage sans discernement. En 1917, le Canada entérinait la Convention en votant la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*. Le Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs interdit la perturbation des oiseaux migrateurs, de leurs œufs et de leurs nids situés dans un refuge d'oiseaux. Il interdit également la perturbation de l'habitat des oiseaux migrateurs lorsque les refuges sont établis sur les terres publiques fédérales. Dans la plupart des refuges d'oiseaux migrateurs, les armes à feu sont interdites et les visiteurs doivent tenir leurs animaux en laisse. Par contre, dans le nord du Canada, les peuples autochtones ont le droit d'y pratiquer la chasse et le piégeage.

### Réserves nationales de faune

En 1973, la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* a été adoptée afin de permettre l'établissement de sites désignés réserves nationales de faune où des oiseaux migrateurs et d'autres espèces sauvages, notamment les espèces en péril, et surtout leur habitat, seraient protégés. En 1994, la Loi a été modifiée pour englober la création de réserves marines de faune. L'objectif des réserves nationales de faune et des réserves marines de faune est la conservation des habitats essentiels pour les oiseaux migrateurs et pour d'autres espèces sauvages, plus particulièrement les espèces en péril. En vertu de cette loi, les objectifs des réserves nationales de faune visent également la sensibilisation du public et de la recherche. En effet, le public peut pratiquer diverses activités dans la plupart des réserves nationales de faune. Dans d'autres réserves cependant, la recherche et la protection des ressources naturelles fragiles prévalent. Toutes les activités de recherche et de sensibilisation sont réglementées pour prévenir le déclin des populations d'espèces sauvages et la dégradation des habitats. La *Loi sur les espèces sauvages du Canada* peut également servir à la désignation des aires protégées afin de préserver les liens traditionnels qu'entretiennent les peuples autochtones avec les espaces naturels du Canada.

### Reconnaissance internationale et responsabilités

Bon nombre de réserves nationales de faune et de refuges d'oiseaux migrateurs ont été reconnus à l'échelle internationale. Notamment par les entités suivantes :

- La Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention de Ramsar) reconnaît les terres humides d'importance internationale. Des 36 zones humides reconnues par Ramsar au Canada, 17 sont des réserves nationales de faune ou des refuges d'oiseaux migrateurs.
- Le Réseau de réserves pour les oiseaux de rivage de l'hémisphère occidental est un système de réserves jumelées les unes aux autres dans toutes les Amériques, réserves qui sont essentielles pour un grand nombre d'oiseaux de rivage pendant leurs migrations annuelles. Cinq de ces réserves sont des aires protégées d'Environnement Canada.
- Le programme Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) est une initiative mondiale de BirdLife International. Des 597 Zones importantes pour la conservation des oiseaux

établies au Canada, 80 sont situées en partie ou entièrement dans des réserves nationales de faune ou des refuges d'oiseaux migrateurs.

- Le Programme international de réserves de la biosphère de l'UNESCO vise à conserver la biodiversité tout en tenant compte de l'exploitation humaine. Parmi les 12 réserves de la biosphère au Canada, quatre font partie du réseau d'aires protégées d'Environnement Canada.

### Rapport annuel 2005-2006

Le présent document est le premier d'une série de rapports annuelles visant à faire état des activités relatives aux aires protégées d'Environnement Canada. Il s'adresse principalement aux intervenants des différentes aires protégées, aux gestionnaires d'Environnement Canada, aux partenaires en matière de conservation et au public.

## Programme d'aires protégées d'Environnement Canada

Le Programme d'aires protégées fait partie intégrante des activités d'Environnement Canada visant à appuyer la conservation des espèces sauvages. Grâce à une gamme de politiques et de programmes afférents aux aires protégées et à la conservation des habitats, le Programme d'aires protégées appuie et fait progresser l'ensemble, des buts, des objectifs et des responsabilités d'Environnement Canada en matière de conservation des oiseaux migrateurs et des espèces en péril. Le personnel régional et le personnel national d'Environnement Canada partagent la responsabilité de la gestion du réseau d'aires protégées. En général, le personnel national est responsable des questions politiques de plus grande portée, ainsi que du soutien et de la coordination du programme. Il doit ainsi s'assurer de la cohérence des politiques et des objectifs des programmes, appuyer les activités de communication sur le plan national et favoriser des liens avec les initiatives d'autres programmes fédéraux, provinciaux, municipaux et internationaux.
Les régions sont responsables de la planification, de la mise en œuvre, de la surveillance et de la production de rapports en ce qui concerne les programmes d'aires protégées d'Environnement Canada. Elles doivent, entre autres, s'occuper de la gestion des activités sur le terrain, de l'aspect scientifique et de la recherche, de la sensibilisation et de la formation, de l'application de la loi et de l'établissement de liens avec des collectivités ou des propriétaires fonciers, en plus du renforcement des capacités pour des initiatives d'intendance.

### Objectifs et visées

La mission et les stratégies de base du Programme d'aires protégées sont présentées dans le volet Conservation de l'habitat du *Plan stratégique 2000-2010 du Service canadien de la faune*. Aux termes de ce plan, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada joue un rôle clé en matière de conservation, de protection et de remise en état des habitats importants pour les oiseaux migrateurs et les espèces en péril au Canada. C'est pourquoi il dirige des activités visant l'atteinte des objectifs et des visées qui suivent en matière de conservation des habitats :

- Les habitats seront conservés, protégés et remis en état de manière à atteindre, au cours des 15 prochaines années, les objectifs des plans de conservation du Service canadien de la faune d'Environnement Canada portant sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril au Canada.
- Les principes de l'approche écosystémique seront appliqués dans le cadre des processus décisionnels en matière de gestion des ressources.

Le succès de la réalisation de ces objectifs et de ceux du Programme d'aires protégées reposera sur la compétence, les connaissances et le perfectionnement du personnel d'Environnement Canada à qui l'on aura confié ces tâches. En outre, le succès du programme repose sur le soutien éclairé des principaux décideurs et sur le public, ainsi que sur une collaboration étroite avec les peuples autochtones, d'autres organismes de gestion des espèces sauvages et responsables des ressources naturelles, les organisations non gouvernementales et les propriétaires de terres privées.

### Attribution et réalisations

L'année financière 2005-2006 a été une année décisive pour le Programme d'aires protégées d'Environnement Canada. L'élaboration d'un guide sur les aires protégées d'Environnement Canada a permis d'établir des lignes directrices et des normes de gestion nationales relativement au programme. Comme le stipule ce guide, Environnement Canada devra présenter en 2006-2007 un premier plan de travail national sur les aires protégées qui permettra de faire état des résultats particuliers à chaque projet.

Bien qu'un plan de travail n'ait pas été défini pour l'année 2005-2006, on souligne dans le présent rapport certains des accomplissements principaux réalisés par le

personnel de la Division de la conservation des habitats d'Environnement Canada, autant à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale.

L'attribution du budget salarial et du budget de fonctionnement et d'entretien aux aires protégées d'Environnement Canada pour l'année financière 2005-2006 est présentée ci-dessous. L'attribution des ressources reflète en général le nombre et la taille des aires protégées gérées par les régions.

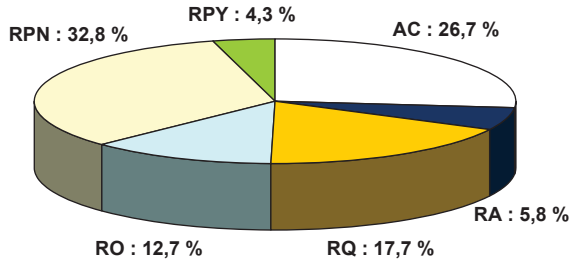


RA : Région de l'Atlantique
RQ : Région du Québec
RO : Région de l'Ontario
RPN : Région des Prairies et du Nord
RPY : Région du Pacifique et du Yukon
AC : Administration centrale

## Réalisations à l'échelle nationale

### Rapport sur la situation des aires protégées au Canada

Réalisations à l'échelle nationale
Rapport sur la situation des aires protégées au Canada
Environnement Canada a coordonné la mise au point d'un rapport sur la situation des aires protégées dans lequel on examine la situation actuelle en ce qui concerne la conception, la planification, l'établissement et la gestion des aires protégées au Canada. Dans ce rapport, on évalue les activités entreprises à ce jour pour établir et gérer des aires protégées terrestres et marines, et on s'efforce de distinguer de nouvelles possibilités et priorités relatives au rôle important que jouent les aires protégées dans la conservation du capital naturel du Canada.

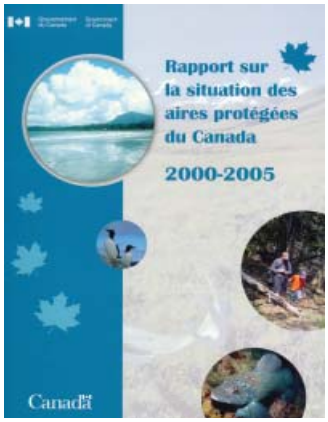


Le rapport, à l'aide d'un questionnaire normalisé visant à recueillir divers renseignements, servira d'auto-évaluation pour les différents organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables d'aires protégées. Il sera soumis pour considération aux sous-ministres responsables des parcs, des espèces sauvages, des forêts, des pêches et des espèces en péril dans le cadre de leur réunion de juin 2006. Le rapport permettra également au Canada d'examiner ses engagements aux termes du programme de travail sur les aires protégées au titre de la Convention sur la diversité biologique, et d'en rendre compte.

### Plan d'action pour les océans

En juin 2005, Environnement Canada, en collaboration avec Pêches et Océans Canada et Parcs Canada, a communiqué la Stratégie fédérale sur les aires marines protégées. Cette stratégie est un élément clé du pilier « Santé des océans » du Plan d'action pour les océans du Canada et comporte quatre objectifs : mettre sur pied une approche systématique en matière de planification et d'établissement des aires marines protégées; mettre l'accent sur la collaboration en matière de gestion et de surveillance des aires marines protégées; renforcer la sensibilisation, la compréhension et la participation des Canadiennes et des Canadiens relativement au réseau des aires protégées; jumeler le réseau d'aires marines protégées du Canada aux réseaux du continent et du monde.

Conformément au plan de travail de la Stratégie fédérale sur les aires marines protégées, Environnement Canada, Pêches et Océans Canada et Parcs Canada ont tenu deux événements en avril 2005. Le premier, un atelier sur les priorités de recherche en sciences sociales, a eu lieu pour débattre des moyens à prendre afin de faire avancer l'établissement d'aires marines protégées au Canada. Le deuxième événement, un atelier sur la planification du réseau fédéral d'aires marines protégées, a réuni des intervenants des aires marines protégées afin de commencer le processus de coordination d'un réseau des aires marines protégées. Des activités découlant de ces deux ateliers sont en cours.

### Guide des aires protégées d'Environnement Canada\

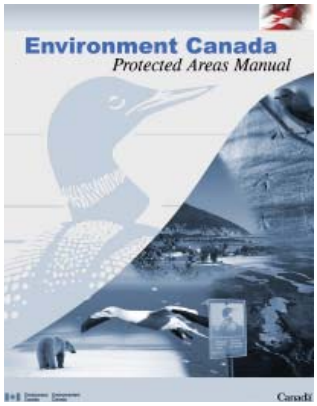


Pendant de nombreuses années, aucune norme nationale n'a encadré le choix, la gestion et l'application de la loi en ce qui concerne le réseau des aires protégées d'Environnement Canada. Afin d'améliorer le fonctionnement et la gestion des aires protégées, Environnement Canada a élaboré en 2002 un guide, dont l'objectif est d'offrir pour les opérations une gamme complète de politiques et de procédures nationales relatives à l'établissement et à la gestion des réserves nationales de faune, des réserves marines de faune et des refuges d'oiseaux migrateurs. Ce guide se fonde sur des politiques existantes et découle des connaissances et de l'expérience conjuguées des intervenants des aires protégées et du personnel de l'administration centrale d'Environnement Canada (Groupe de travail sur les politiques relatives aux aires protégées). Environnement Canada a terminé en 2005 la mise au point du guide, qui en est maintenant à l'étape finale du processus d'approbation.

### Revue de la gestion des aires protégées d'Environnement Canada

Toujours en vue de respecter ses exigences en matière de politiques et de procédures, Environnement Canada a entrepris une revue de la gestion pour vérifier si le Ministère respecte les obligations de gestion établies dans la version préliminaire du Guide sur les aires protégées. Cette revue a permis de mettre en lumière un bon nombre de problèmes auxquels devra s'attaquer Environnement Canada : la majorité des aires protégées ne sont ni gérées ni contrôlées activement au titre de la Loi; à titre de propriétaire foncier et d'employeur, Environnement Canada a d'importantes responsabilités relatives à la santé et à la sécurité de son personnel et du public, notamment certains sites contaminés; l'intégrité écologique de bon nombre d'aires est menacée, et la gestion de ces aires ne s'intègre pas au paysage environnant. On suivera cette exercise avec un rapport plus détaillé en 2006-2007.

### Gestion des sites contaminés

Une étude effectuée en 2002 a révélé que les contaminants étaient, ou pouvaient être, des agents stressants dans un certain nombre de réserves nationales de faune et de refuges d'oiseaux migrateurs partout au Canada. Environnement Canada a donc mis sur pied un processus visant à évaluer la contamination dans son réseau d'aires protégées ainsi que son ampleur. En 2005-2006, Environnement Canada a entrepris un certain nombre d'évaluations de lieux contaminés (phase I et phase II) dans les réserves nationales de faune qui nécessitaient une attention immédiate.

Gestion de la géomatique et de l'information spatiale Environnement Canada a fortement appuyé la mise en œuvre, sous la direction du Canadian Council on Ecological Areas, d'un système de cartographie intersectoriel des aires protégées, accessible sur Internet et nommé « Système de rapport et de suivi pour les aires de conservation ». Cette année, le Canadian Council on Ecological Areas a publié une version « faite au Canada » du système de classification des aires protégées de l'Union mondiale pour la nature. Dans le cadre de l'initiative, les réserves nationales de faune et les refuges d'oiseaux migrateurs ont été reclassés, sous la direction des intervenants régionaux.

### Sensibilisation du public aux aires protégées d'Environnement Canada

En général, les organismes gouvernementaux, les partenaires en matière de conservation et le public canadien connaissent mal le réseau d'aires protégées d'Environnement Canada. Pour remédier à une telle situation, Environnement Canada a piloté les initiatives visant à normaliser les outils de communication existants et à en créer de nouveaux. Encore une fois cette année, Environnement Canada a publié ses très populaires calendriers des aires protégées. La création d'une série de six affiches illustrant certains des refuges d'oiseaux migrateurs et des réserves nationales de faune du pays est l'un des autres importants projets de diffusion ayant été réalisés.

## Activités à l'échelle internationale

### Convention de Ramsar

Environnement Canada a participé à la 9e Conférence des parties contractantes à la Convention sur les zones humides (Convention de Ramsar, Iran, 1971) intitulée « Wetlands and water: Supporting life, sustaining livelihoods ». La délégation du Canada a participé à plusieurs comités et a présidé le Comité de vérification des pouvoirs et le Comité des finances. Avant la conférence, le Canada avait assuré la présidence du sous-groupe des finances du Comité permanent.

### Comité trilatéral Canada−Mexique−États-Unis sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes

En mai 2005, le Comité trilatéral a mis au point une résolution de reconnaissance des « aires sœurs protégées » dans les trois pays. Le but de cette initiative est de jumeler des aires protégées qui ont en commun des écosystèmes et des espèces, de permettre aux gestionnaires d'échanger de l'information, d'unir les experts en matière de gestion des terres et les initiatives de conservation de l'habitat, et d'évaluer les possibilités de collaboration. Le partenariat des aires sœurs protégées du monarque est le premier réseau des aires sœurs protégées ayant été proposé dans le cadre de cette initiative et entériné par le comité exécutif trilatéral lors de la 11e réunion annuelle du Comité trilatéral, qui a eu lieu à San Diego, en Californie.

# Réalisations à l'échelle régionale

## RÉGION DU PACIFIQUE ET DU YUKON

La Région du Pacifique et du Yukon gère six réserves nationales de faune et sept refuges d'oiseaux migrateurs en Colombie-Britannique et au Yukon, et elle abrite le territoire de la première réserve marine de faune proposée au Canada, les îles Scott.

### Réserve nationale de faune de Nisutlin, Yukon

Le Service canadien de la faune gère la Réserve nationale de faune de Nisutlin en partenariat avec le Teslin Renewable Resource Council, le Teslin Tlingit Council et le ministère de l'Environnement du Yukon. En 1997, les partenaires ont élaboré un plan de gestion pour cette réserve nationale de faune et l'ont évalué et révisé

Grizzli - Photo : Gary Anweiler

en 2004. Le personnel régional du Service canadien de la faune a fixé comme objectif l'achèvement de toutes les activités de gestion non terminées ou nouvelles prévues dans le plan d'ici 2009, année de renouvellement du plan.

Les quatre partenaires des réserves nationales de faune se sont rencontrés à Teslin au début de 2006 afin de discuter de l'affichage de la réserve nationale de faune et d'en planifier l'installation. Des membres du personnel du Teslin Renewable Resource Council, du Teslin Tlingit Council et d'Environnement Canada installeront donc au début de l'été 2006 des affiches délimitant le territoire de la réserve. De plus, le personnel du Service canadien de la faune travaille actuellement à concevoir l'affichage d'interprétation et d'information, et le village de Teslin a fourni un emplacement de choix pour l'installer. La participation des deux conseils partenaires au processus fait en sorte que le contenu et l'emplacement de l'affichage relatif à la réserve nationale de faune seront efficaces et qu'ils seront utiles à la collectivité de Teslin. Le personnel régional du Service canadien de la faune est satisfait de la manière dont fonctionne le partenariat

Réserve nationale de faune de Nisutlin – Photo : Jim Hawking

de la réserve nationale de faune et espère que cette expérience de gestion conjointe de la réserve nationale de faune suscitera l'intérêt pour des aires protégées fédérales dans d'autres collectivités du Nord où l'on songe à établir des réserves nationales de faune ou des refuges d'oiseaux migrateurs.

## RÉGION DES PRAIRIES ET DU NORD

La Région des Prairies et du Nord comprend le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. On y compte 15 réserves nationales de faune et 33 refuges d'oiseaux migrateurs.

Colonie de Mouettes de Franklin dans la Réserve nationale de faune de Stalwart – Photo : Kerry Hecker

### Réserve nationale de faune et Refuge d'oiseaux migrateurs du lac de la Dernière-Montagne, Saskatchewan

Plus de 175 espèces d'oiseaux passent par le lac de la Dernière-Montagne pendant leur migration, et 100 autres espèces y demeurent pour se reproduire. Ces oiseaux migrateurs parcourent plus de 30 pays. La première activité de baguage d'oiseaux migrateurs connue au Refuge d'oiseaux migrateurs du lac de la Dernière-Montagne a eu lieu entre 1923 et 1932 lorsque Reuben et Albert C. Lloyd de Davidson y ont bagué des Cormorans à aigrettes.

De nombreux projets de recherche menés au lac de la Dernière-Montagne ont porté sur le baguage d'oiseaux, notamment de plusieurs espèces en péril selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. En 1998, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada a entrepris, au lac de la Dernière-Montagne, un programme à long terme de baguage de la sauvagine

Prairie indigène dans la Réserve nationale de faune du lac de la Dernière-Montagne – Photo : Dean Nemberg

afin d'assurer le suivi continental des populations de canards des Prairies, dans le cadre d'un programme de collaboration avec l'U.S. Fish and Wildlife Service. Le baguage a lieu chaque année en juillet et en août, alors que les canards en mue sont plus faciles à capturer. Depuis le début du programme, on a capturé et bagué 53 297 oiseaux, le baguage record étant de 10 000, une année où le nombre de canards était particulièrement élevé dans la réserve nationale de faune. En 1989, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada a établi l'observatoire d'oiseaux du lac de la Dernière-Montagne pour suivre les oiseaux terrestres au cours des migrations du printemps et de l'automne. Le projet est mené en collaboration avec le parc régional du lac de la Dernière-Montagne et la Saskatchewan Natural History Society.

### Refuge d'oiseaux migrateurs de la baie Est, Nunavut

La recherche sur les Eiders à duvet se reproduisant dans le Refuge d'oiseaux migrateurs de la baie Est (sur l'île de Southampton, au Nunavut) a commencé en 1996. La plus grande colonie reproductrice d'Eiders à duvet du Nord connue au Nunavut se trouve sur une petite île située au large, dans les limites du refuge d'oiseaux. Le baguage des eiders à ce refuge a montré qu'un grand nombre d'Eiders à duvet qui se reproduisent au Nunavut migrent l'hiver le long de la côte sud-ouest du Groenland. On croyait antérieurement que la plupart des Eiders à duvet du nord du Canada hivernaient dans le Canada atlantique. De telles constatations ont eu des répercussions immédiates et importantes en matière de gestion et de conservation, car, jusqu'à très récemment, il y avait, en hiver au Groenland, un nombre annuel de prises d'Eiders à duvet très élevé, considéré non

viable pour la population. Les prévisions ont contribué à convaincre le gouvernement du Groenland d'imposer, en 2001, des règles plus strictes en matière de prises, en écourtant la saison de chasse de quatre ou cinq mois. Les habitants du Groenland se sont immédiatement opposés à la réglementation, de telle sorte qu'en 2002, on l'invalidait, pour la remettre ensuite en vigueur en 2003. Le site d'étude de la baie Est possède la seule population d'Eiders à duvet bagués de tout l'est de l'Arctique canadien, et par conséquent, il s'agit du seul endroit où l'on a pu recueillir de telles données « avant et après ».

Eiders à duvet – Photo : U.S. Fish and Wildlife Service

### Refuge d'oiseaux migrateurs de la rivière Anderson, Territoires du Nord-Ouest

On en est à la troisième année d'une étude de quatre ans visant à évaluer et à documenter les incidences de la perte d'habitat et de la prédation des nids par les grizzlis sur le nombre décroissant d'Oies des neiges et de Bernaches cravants nichant au Refuge d'oiseaux migrateurs de la rivière Anderson, qui est situé dans la région désignée des Inuvialuit (Territoires du Nord-Ouest). Cette étude découle de préoccupations exprimées par le peuple inuvialuit quant à la diminution du nombre d'oies pour la chasse. L'augmentation de la destruction de nids par les grizzlis (que l'on a observés plus souvent dans la colonie d'oies au cours des dernières années) et la perte ou la dégradation de l'habitat (attribuables aux inondations d'eau salée lors des ondes de tempête, au broutage excessif des oies ou à d'autres causes) comptent parmi les causes possibles de ce déclin. Le travail sur le terrain effectué au printemps 2005 (et devant continuer en 2006) consiste à évaluer le nombre d'oies nichant au refuge et leur succès de nidification, ainsi que les effets des grizzlis sur le succès de la reproduction des oies.

### Entente sur les répercussions et les retombées pour les Inuit

En vertu de l'Accord définitif du Nunavut, le gouvernement fédéral et le peuple inuit doivent conclure une entente sur les répercussions et les retombées pour les Inuits rattachées à chacune des aires de conservation qui était en place au moment où l'accord définitif a été conclu. Cet accord doit être achevé avant d'établir de nouvelles aires de conservation. Les négociations d'une entente cadre qui couvrira les aires de conservation d'Environnement Canada dans la région du Nunavut sont pratiquement terminées. La signature de l'Entente permettra alors la désignation des réserves nationales de faune proposées à Igaliqtuuq, sur le cap Searle et dans la baie de Reid, ainsi que toute autre aire protégée de la région du Nunavut.

## RÉGION DE L'ONTARIO

La Région de l'Ontario compte dix réserves nationales de faune et neuf refuges d'oiseaux migrateurs.

Ouest de la Réserve nationale de faune de Long Point – Photo : Ian Parsons

### Réserve nationale de faune de la baie Wellers, Ontario

La Réserve nationale de faune de la baie Wellers est un ancien champ de tir et de bombardement où l'on connaît l'existence d'au moins huit bombes non explosées, soit dans la réserve même, soit dans les eaux qui l'entourent. Comme il s'agit d'un endroit éloigné possédant une attrayante plage de sable, ce site attire de nombreux plaisanciers. À l'automne 2004 et à l'été 2005, le personnel de la Section de l'application de la loi sur la faune a effectué des patrouilles autour du site pour s'assurer de la conformité à la loi et adressé plus de 100 avertissements et porté 26 accusations. Environnement Canada doit maintenant faire face à de terribles pressions publiques pour assouplir ses règles d'exclusion du site.

Pour réagir à une telle situation, Environnement Canada travaille avec le ministère de la Défense nationale à organiser des assemblées publiques, à former le personnel d'Environnement Canada à reconnaître des munitions non explosées, et à continuer l'évaluation du site, dans le cadre du Programme national de gestion d'anciens sites contenant des munitions non explosées du ministère de la Défense.

Réserve nationale de faune de la baie Wellers – Photo : Doug Sweiger

### Réserve nationale de faune de St. Clair, Ontario

Le personnel de la Réserve nationale de faune de St. Clair a entrepris un programme de gestion et d'utilisation de l'habitat dans le secteur du ruisseau Bear pour améliorer l'état de l'habitat de la platanthère blanchâtre de l'Est, une initiative en partenariat avec Canards Illimités et le Rural Lambton Stewardship Network. Cette espèce est en voie de disparition et est inscrite au Registre public de la *Loi sur les espèces en péril*. Les mesures de gestion initiales consistaient à contrôler la variété exotique envahissante de phragmites à l'aide du brûlage dirigé et d'épandages d'herbicides. Chaque méthode appliquée individuellement a entraîné une augmentation du nombre de plantes, et il y a eu un autre effet lorsqu'on a utilisé ensemble les deux types d'interventions. Dans un secteur, le nombre de plantes relevé est passé de 0, en 2002, à 255, en 2005, à la suite de l'intervention. Vers la fin de l'été 2005, on a construit une digue pour circonscrire une partie du secteur du ruisseau Bear, ce qui a amélioré l'habitat de terres humides adjacent et a permis une gestion plus efficace de l'habitat prairial de la platanthère. Le secteur qui a été isolé pour en permettre la gestion couvre environ trois hectares.

Rocher Percé sous la brume – Photo : Benoit Fontaine

## RÉGION DU QUÉBEC

On compte dans la Région du Québec huit réserves nationales de faune et 27 refuges d'oiseaux migrateurs.

Chasseur au cap Tourmente – Photo : Robert Vanderkam

### Inventaire des aires protégées d'Environnement Canada au Québec

Encore cette année, plusieurs équipes du SCF ont parcouru les aires protégées du SCF dans le cadre de la mise à jour des connaissances. Cet exercice a été rendu possible grâce à la précieuse collaboration de biologistes et de techniciens travaillant pour le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec. Des inventaires d'oiseaux, de végétation, petits mammifères, chiroptères, amphibiens, batraciens etc. ont été réalisés. Tous ces inventaires permettent une meilleure gestion et surtout une meilleure connaissance des espèces en péril présentes sur nos territoires protégés.

Ententes-cadres axées sur la collaboration
La Région du Québec a continué d'établir des ententes-cadres axées sur la collaboration avec les organisations non gouvernementales désireuses de contribuer à la mise en œuvre de réserves nationales de faune. À ce jour, deux ententes ont été signées et deux autres sont en voie de l'être. Environnement Canada définit dans ces ententes les lignes directrices régissant les liens entre les organismes. Cette façon de faire profite aux deux parties et officialise leur engagement.

### Réserve nationale de faune du cap Tourmente, Québec

En 2005, la quatrième édition de la « Chasse de la relève » a eu lieu dans la Réserve nationale de faune du cap Tourmente. L'activité offre aux jeunes l'occasion d'apprendre les rudiments de la chasse sportive, en compagnie d'un guide. Cette chasse est organisée par le personnel du Service canadien de la faune, en collaboration avec les amis de la Réserve nationale de faune du cap Tourmente, l'Association des chasseurs et des pêcheurs sportifs de la Côte-de-Beaupré, et l'Association des chasseurs de sauvagine. Cette année, 12 jeunes ont participé à l'événement tenu au cap Tourmente. La chasse a toujours lieu un dimanche, alors que la chasse régulière est interdite, et elle se déroule dans des secteurs aménagés spécialement pour le programme. Les jeunes peuvent pratiquer la chasse dans un environnement sécuritaire, et ce, de façon spéciale. À leur arrivée dans la réserve, les participants peuvent s'exercer au tir au pigeon d'argile avant leur formation officielle, puis la chasse commence.

Chevaux sur l'île de Sable (Nouvelle-Écosse) en hiver – Photo : Andrew Macfarlane

## RÉGION DE L'ATLANTIQUE

La Région de l'Atlantique comprend les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le personnel de la région gère 11 réserves nationales de faune et 15 refuges d'oiseaux migrateurs.

### Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Machias Seal, Nouveau-Brunswick

Le Refuge d'oiseaux migrateurs de l'île Machias Seal est une petite île rocheuse d'une superficie de 10 hectares située dans le golfe du Maine, au sud-ouest de Grand Manan, au Nouveau-Brunswick. Bien qu'elle soit petite, cette île abrite la plus importante colonie d'oiseaux marins dans le golfe du Maine, notamment un très grand nombre de Macareux moines, de Sternes arctiques et de Sternes pierregarins. Cette île est également l'une des très rares colonies d'oiseaux marins de la partie est de l'Amérique du Nord où le public est admis. Chaque année au cours des mois de juin et de juillet, trois propriétaires de bateaux d'excursion, munis d'un permis délivré par Environnement Canada, amènent environ 1 000 visiteurs sur l'île de Machias Seal. Il est important de mentionner que bon nombre de ces visiteurs viennent de partout dans le monde et qu'ils ont planifié cette visite exceptionnelle plusieurs années à l'avance. Un différend de longue date avec le gouvernement des États-Unis, qui conteste au Canada la propriété de l'île Machias Seal, complique néanmoins l'administration de ce refuge d'oiseaux, qui est assurée par Environnement Canada, en étroite collaboration avec le ministère des Pêches et des Océans, qui y possède un phare fonctionnel, ainsi qu'avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. L'administration du refuge d'oiseaux est assurée sur place par le « gardien du refuge » qui, pendant la saison de reproduction des oiseaux marins et la période de pointe touristique sur l'île, prête ses yeux et ses oreilles à Environnement Canada.

### Marais de Sunken Island (Réserve nationale de faune de Tintamarre), Nouveau-Brunswick

Sunken Island est une tourbière haute de sphaigne rouge de 150 hectares entourée d'une étroite bande d'épinettes noires. Située dans le marais Tantramar, dans le sud-est du Nouveau-Brunswick, elle est l'une des dernières tourbières encore non protégées de l'extrémité supérieure du bassin de Cumberland. La plupart des autres grandes tourbières sont protégées, car elles font partie de la Réserve nationale de faune de Tintamarre (2 000 hectares) ou de l'aire de protection de la faune du marais Missaguash (4 000 hectares). Pendant de nombreuses années, des étudiants du Tantramar Regional High School, de la School of Resource Management du Collège Holland, et de l'Université Mount Allison ont fréquenté Sunken Island pour y effectuer des études continues sur le terrain. Jusqu'à récemment cependant, le marais était une propriété privée. Dans le cadre du Plan conjoint des habitats de l'Est, Canards Illimités Canada a eu la possibilité de se porter acquéreur d'une grande partie de la tourbière de Sunken Island (85 hectares), avec l'appui d'Environnement Canada. Cette année, Environnement Canada a demandé à Travaux publics et

Services gouvernementaux Canada, dans le cadre d'une convention particulière de services, de passer en revue les titres et les documents d'arpentage de Sunken Island dans le but d'échanger une zone de marais endigués de 30 hectares (dans laquelle il y a actuellement deux projets de Canards Illimités Canada) détenue par Environnement Canada contre la tourbière de Sunken Island que possède Canards Illimités Canada. Grâce à cet échange, les deux parcelles de terres correspondront davantage au mandat respectif de chacun des groupes, ce qui aura pour effet de réduire les coûts administratifs. La tourbière sera ultérieurement intégrée à la Réserve nationale de faune de Tintamarre avoisinante.

Marais Sunken Island – Photo : Colin MacKinnon

## Résumé

En 2005, les membres du personnel de la région et de celui de l'administration centrale ont participé à l'élaboration d'un rapport sur la situation des aires protégées du Canada dans lequel on a souligné l'état d'avancement des projets et les possibilités au cours d'une période de cinq ans, de 2000 à 2005. Les autres activités ont été, notamment, l'achèvement d'un guide des aires protégées d'Environnement Canada visant à établir des lignes directrices à l'intention des intervenants; une revue de direction des aires protégées d'Environnement Canada mettant en lumière les défis et les problèmes au sein du réseau; les évaluations de sites contaminés; le soutien continu et le développement du Système de rapport et de suivi pour les aires de conservation; l'achèvement de nombreux produits de communication, entre autres un calendrier et une série d'affiches ayant pour thème les aires protégées; la représentation des aires protégées d'Environnement Canada dans le cadre de divers forums internationaux.

De plus, partout au pays, des intervenants s'efforcent d'achever de nombreux projets, de gérer les questions litigieuses et d'accomplir de réels progrès, en dépit de ressources limitées. Quelques exemples comprennent la négociation accompagnant l'élaboration de l'Entente sur les répercussions et les retombées pour les Inuit, l'arrangement axé sur la collaboration entre Environnement Canada, le Teslin Renewable Resource Council, le Teslin Tlingit Council et le ministère de l'Environnement du Yukon concernant la gestion de la Réserve nationale de faune de Nisutlin, les problèmes continus de gestion de la Réserve nationale de faune de la baie Wellers, l'organisation annuelle de la « Chasse de la relève » à la Réserve nationale de faune du cap Tourmente, et la collaboration avec Canards Illimités Canada afin de protéger les habitats importants de la tourbière de Sunken Island.

Au cours de la dernière année, le personnel d'Environnement Canada a travaillé de manière diligente à entretenir le réseau d'aires protégées du Ministère, avec les ressources existantes. Il y a partout au Canada des aires protégées de tailles variées, où se trouvent des habitats et des espèces de toutes sortes, et une gestion adéquate d'un tel réseau exige d'avoir les ressources nécessaires. Le plus grand défi actuel d'Environnement Canada consiste à gérer de manière efficace plus de 11 millions d'hectares d'habitat avec un budget annuel de 2,9 millions de dollars.

Le réseau d'aires protégées d'Environnement Canada continue d'apporter une contribution importante à l'engagement du Canada en matière de conservation et de diversité biologique tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale.

Environment Canada
Environnement Canada
Canadian Wildlife Service
Service canadien de la faune
Canada